



Le 20 août 2020

Objet : Assemblée générale annuelle des parents

Chers parents,

Vous êtes cordialement invités à l'assemblée générale annuelle des parents qui se tiendra à la salle du personnel de l'école Sainte-Marguerite **le jeudi 3 septembre à 17 h 45**. Nous vous rappelons que lors de cette soirée, les personnes qui désirent entre autres proposer leur candidature à un poste parent au conseil d'établissement peuvent le faire.

Voici l'ordre du jour :

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
4. Adoption du procès-verbal du 23 septembre 2020
5. Le conseil d'établissement : rôle, composition et fonctionnement
6. Le comité de parents de la commission scolaire : rôle, composition et fonctionnement
7. Un organisme de participation des parents (OPP) : rôle, composition et fonctionnement
8. Adoption des règles d'élection
9. Élections des représentants des parents au conseil d'établissement
10. Élection d'un parent au comité de parents
11. Élection d'un parent substitut au comité de parents
12. Décision de former ou non un O.P.P. (*organisme de participation des parents*)
et nomination des participant(e)s s'il y a lieu
13. Rapport annuel du conseil d'établissement 2019-2020
14. Élaboration du calendrier des rencontres du conseil d'établissement
15. Questions de l'assemblée
16. Levée de l'assemblée

Au plaisir de vous accueillir en grand nombre!
Geneviève Clavelle, directrice
